



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Circulaire 9428

du 06/02/2025

WBE – Opérations statutaires. Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service – Personnel ouvrier

Demande de changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 06/02/2025 au 20/02/2025
Documents à renvoyer	oui, pour le 20/02/2025

Résumé	Personnel ouvrier - Changement d'affectation
--------	--

Mots-clés	Personnel ouvrier
-----------	-------------------

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur Centres psycho-médico-sociaux Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur Ecoles supérieures des Arts Hautes Ecoles

Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Éducation

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
DUVIVIER Murielle	Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par WBE	02/755 55 55 papo@wbe.be



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Opérations statutaires

Membres du personnel de maîtrise, gens de
métier et de service - Personnel ouvrier

Demande de changement d'affectation dans un
établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone
organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement

OBJET : Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service, personnel ouvrier - Demande de changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, annexée à la présente, la reproduction de la circulaire publiée sur www.enseignement.be/circulaires. Elle contient:

- Les instructions pour introduire les demandes de changement d'affectation ;
- Les tableaux des emplois vacants.

Que devez-vous faire?

Vous devez communiquer cette circulaire à vos membres du personnel.

Cette circulaire est également disponible sur le site www.wbe.be via la page : www.wbe.be/papo-evolution/.

Qui est concerné par cette circulaire?

Cette circulaire concerne les membres du personnel ouvrier **nommés** à titre définitif au sein d'un établissement de l'enseignement organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Pour quoi?

Introduire une demande de changement d'établissement scolaire au sein de l'enseignement organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement (changement d'affectation) dans la fonction dans laquelle le membre du personnel est nommé.

Quand et comment introduire une demande? :

- Pour le **20 février 2025** au plus tard
- De manière électronique via le formulaire électronique accessible depuis www.wbe.be/papo-evolution/.

Vous ou vos membres du personnel souhaitez plus d'informations?

Contactez-nous, par mail, à l'adresse papo@w-b-e.be ou via le formulaire de contact disponible sur la page suivante : www.wbe.be/dgpe-faq .

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

Manuel DONY

Table des matières

1. LE CHANGEMENT D’AFFECTATION	5
2. COMMENT INTRODUIRE VOTRE DEMANDE ?	5
3. TRAITEMENT DES DEMANDES	6
ANNEXE 1 – LES ZONES GÉOGRAPHIQUES	7
ANNEXE 2 – LES EMPLOIS VACANTS	8

1. Le changement d'affectation

Le changement d'affectation vous concerne si:

- Vous êtes membre du personnel ouvrier **nommé à titre définitif** au sein d'un établissement de l'enseignement organisé par **Wallonie-Bruxelles Enseignement** ;
- Vous exercez votre fonction à horaire **complet ou incomplet** ;
- Vous êtes titulaire d'une ou de plusieurs fonctions de **recrutement** ;
- Vous souhaitez **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Attention :

- Toute demande de changement d'affectation n'est possible que dans un emploi vacant à **prestations complètes**¹.
- Depuis l'entrée en vigueur du Décret du 25 avril 2019, si vous êtes nommé(e) dans votre fonction à horaire incomplet, il vous est possible d'introduire une demande de changement d'affectation dans une fonction à horaire complet.
- Vous pouvez demander un changement d'affectation **dans la fonction dans laquelle vous êtes nommé(e)** dans un ou plusieurs emploi(s) **définitivement vacant(s)** au sein d'un établissement de la zone ou d'une autre zone.

Attention : Veuillez noter qu'une fois introduite, une demande de changement d'affectation recevant un avis favorable vous engage. Il ne vous sera pas possible de revenir sur cette dernière.

2. Comment introduire votre demande ?

1. **Complétez le formulaire** de demande de changement d'affectation en suivant le lien : www.wbe.be/papo-evolution/;
 - Enregistrez vos données personnelles et votre situation professionnelle actuelle ;
 - Choisissez les établissements dans lesquels vous sollicitez un changement d'affectation, dans l'onglet correspondant à votre fonction, en indiquant votre ordre de préférence ;
 - **Motivez votre demande** (dans le cadre « Circonstances exceptionnelles motivant la demande ») et téléchargez les éventuelles pièces justificatives ;
 - Confirmez et envoyez le formulaire électronique.
2. **Validez votre demande en cliquant sur le lien qui vous sera envoyé par mail.**

¹¹ Article 210. - § 1^{er} du Décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française (ci-après: décret du 12 mai 2004). Tout membre du personnel ouvrier nommé à titre définitif, titulaire d'une ou de plusieurs fonctions de recrutement, peut, à sa demande, obtenir dans cette fonction ou l'une de ces fonctions un changement d'affectation : 1° dans un emploi vacant à prestations complètes d'un autre établissement de la zone ; 2° dans un emploi vacant à prestations complètes au sein d'une autre zone.

3. Traitement des demandes

Une fois votre demande transmise, une copie, accompagnée des éventuels documents annexes, sera transmise au président de la Commission zonale concernée ou de la Commission interzonale.

Votre demande sera soumise, pour avis, à la Commission zonale concernée et/ou interzonale. Ensuite, le Conseil WBE rendra sa décision et vous en informera.

La décision de changement d'affectation produira ses effets le **lundi 25 août 2025** (premier jour de l'année scolaire prochaine).

Annexe 1 – les zones géographiques

Les différents établissements sont répartis en 10 zones. La liste ci-dessous énumère les différentes zones, ainsi que les différentes communes qui les composent :

Zone 1 – Bruxelles	Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint Pierre.
Zone 2 - Brabant wallon	Beauvechain, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Court-Saint-Etienne, Chastre, Chaumont-Gistoux, Genappe, Grez-Doiceau, Hélécinne, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Ramillies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Walhain, Waterloo, Wavre, Villers-la Ville.
Zone 3 - Huy-Waremme	Amay, Anthisnes, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Donceel, Engis, Faimes, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Hamoir, Hannut, Héron, Huy, Lincent, Marchin, Modave, Nandrin, Oreya, Ouffet, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Wanze, Waremme, Wasseiges.
Zone 4 - Liège	Ans, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blegny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, Trooz, Visé.
Zone 5 - Verviers	Aubel, Baelen, Dison, Herve, Jalhay, Lierneux, Limbourg, Malméd y, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Cl ermont, Trois-Ponts, Verviers, Waimes, Welkenraedt.
Zone 6 - Namur	Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Florennes, Fosses-la-Ville, Gedinne, Gembloux, Gesves, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Rochefort, Sambreville, So mbrefte, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Yvoir.
Zone 7 - Luxembourg	Arlon, Attert, Aubange, Bastogne, Bertogne, Bertrix, Bouillon, Chiny, Daverdisse, Durbuy, Erezée, Etalle, Fauvillers, Florenville, Gouvy, Habay, Herbeumont, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Libin, Libramont-Chevigny, Manhay, Marche-en- Famenne, Martelange, Messancy, Meix-devant-Virton, Musson, Nassogne, Neuchâteau, Paliseul, Rendeux, Rouvroy, Saint-Léger, Tellin, Tenneville, Tintigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre, Vielsalm, Virton, Wellin.
Zone 8 – Wallonie picarde	Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, Comines-Warneton, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes, Silly, Tournai.
Zone 9 – Hainaut centre	Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Colfontaine, Dour, Ecaussines, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Lens, Le Roeulx, Manage, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe, Soignies.
Zone 10 – Hainaut sud	Aiseau-Presles, Anderlues, Beaumont, Cerfontaine, Charleroi, Châtelet, Chimay, Courcelles, Couvin, Erquelines, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Froidchapelle, Gerpennes, Ham-sur-Heure, Les-Bons-Villers, Lobbès, Merbes-le-Château, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Philippeville, Pont-à-Celles, Sivry-Rance, Thuin, Viroinval et Walcourt.

Annexe 2 – Les emplois vacants

Zone	Fase	Etablissement	Localité	Fonction	Volume horaire
1	212	ATHENEE ROYAL JEAN ABSIL	ETTERBEEK	Aide-cuisinier	38 H
1	326	ATHENEE ROYAL DE KOEKELBERG	KOEKELBERG	Aide-cuisinier	38 H
1	419	ATHENEE ROYAL ALFRED VERWEE	SCHAERBEEK	Aide-cuisinier	38 H
1	95493	Haute École Bruxelles-Brabant	IXELLES	Aide-cuisinier	38 H
1	65	Etablissement d'ens. spécialisé primaire et second. de la CF	AUDERGHEM	Ouvrier d'entretien	38 H
1	124	ATHENEE ROYAL DE LA RIVE GAUCHE	LAEKEN	Ouvrier d'entretien	38 H (X3)
1	139	ATHENEE ROYAL GATTI DE GAMOND	BRUXELLES	Ouvrier d'entretien	38 H
1	171	Institut national supérieur des Arts du Spectacle (INSAS)	BRUXELLES	Ouvrier d'entretien	38 H
1	212	ATHENEE ROYAL JEAN ABSIL	ETTERBEEK	Ouvrier d'entretien	38 H
1	326	ATHENEE ROYAL DE KOEKELBERG	KOEKELBERG	Aide-cuisinier	38 H
1	365	ATHENEE ROYAL VICTOR HORTA	SAINT-GILLES	Ouvrier d'entretien	38 H
1	483	EAFC Uccle	UCCLE	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
1	95493	Haute École Bruxelles-Brabant	IXELLES	Ouvrier d'entretien	38 H
1	460	ATHENEE ROYAL D'UCCLE I	UCCLE	Ouvrier qualifié	38 H
1	60	ATHENEE ROYAL D'AUDERGHEM	AUDERGHEM	Cuisinier	38 H
1	5241	Internat autonome pour jeunes filles de la CF	UCCLE	Cuisinier	38 H
2	747	ATHENEE ROYAL PAUL DELVAUX	OTTIGNIES	Aide-cuisinier	38 H
2	565	ATHENEE ROYAL DE BRAINE-L'ALLEUD	BRAINE-L'ALLEUD	Ouvrier d'entretien	38 H
2	641	ATHENEE ROYAL NIVELLES	NIVELLES	Ouvrier d'entretien	38 H
2	692	ATHENEE ROYAL DE WATERLOO	WATERLOO	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
2	747	ATHENEE ROYAL PAUL DELVAUX	OTTIGNIES	Ouvrier d'entretien	38 H
3	1792	ATHENEE ROYAL PRINCE BAUDOUIIN	MARCHIN	Aide-cuisinier	38 H
3	1787	Athénée royal Agri-Saint-Georges	HUY	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
3	2401	ATHENEE ROYAL HANNUT	HANNUT	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
3	5156	Internat autonome de la Communauté française	FERRIERES	Ouvrier d'entretien	38 H
4	1897	ATHENEE ROYAL DE HERSTAL	HERSTAL	Aide-cuisinier	38 H
4	4889	Centre de Dépaysement et de Plein Air de la C.F.	ESNEUX	Aide-cuisinier	38 H
4	65017	Haute École Charlemagne	LIEGE	Aide-cuisinier	38 H
4	1844	Ecole fondamentale autonome d'Eben-Emael	EBEN-EMAEL	Ouvrier d'entretien	38 H
4	1990	Institut d'enseignement spécialisé primaire et secondaire de la CF « Etienne Meylaers »	GRIVEGNEE	Ouvrier d'entretien	38 H
4	1994	ATHENEE ROYAL CHARLES ROGIER	LIEGE	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
4	2044	ATHENEE ROYAL LIEGE ATLAS	LIEGE	Ouvrier d'entretien	38 H (X3)
4	2159	ATHENEE ROYAL SOUMAGNE	SOUMAGNE	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
4	2174	ATHENEE ROYAL VISE	WISE	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
4	65017	Haute École Charlemagne	LIEGE	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
4	2124	ATHENEE ROYAL LUCIE DEJARDIN	SERAING	Ouvrier qualifié	38 H
4	10002	Home d'accueil de la Communauté française Flémalle	FLEMALLE	Cuisinier	38 H
4	10003	Home d'accueil de la Communauté française Milmort	MILMORT	Cuisinier	38 H
4	2044	ATHENEE ROYAL LIEGE ATLAS	LIEGE	Opérateur-technicien	38 H

5	2272	Athénée royal Ardenne - Hautes Fagnes	MALMEDY	Aide-cuisinier	38 H
5	2235	Ecole d'enseignement spécialisé primaire de la CF	ANDRIMONT	Ouvrier d'entretien	38 H
5	2284	ATHENEE ROYAL ET ECOLE D'HOTELLERIE DE SPA	SPA	Ouvrier d'entretien	38 H
5	2365	ATHENEE ROYAL DE WELKENRAEDT	WELKENRAEDT	Ouvrier d'entretien	38 H
5	2272	Athénée royal Ardenne - Hautes Fagnes	MALMEDY	Cuisinier	38 H
5	2354	ATHENEE ROYAL VERDI	VERVIERS	Cuisinier	38 H
6	2826	Athénée royal Dinant-Herbuchenne	DINANT	Aide-cuisinier	38 H
6	2865	ATHENEE ROYAL ROCHEFORT-JEMELLE	ROCHEFORT	Aide-cuisinier	38 H
6	2894	ATHENEE ROYAL MEUSE-CONDROZ	ANDENNE	Aide-cuisinier	38 H
6	4932	Centre de Dépaysement et de Plein Air de la C.F.	HAN-SUR-LESSE	Aide-cuisinier	38 H
6	5250	Internat autonome pour jeunes filles de la Communauté française - Domaine de Haute-Anhaive	JAMBES	Aide-cuisinier	38 H
6	2792	ATHENEE ROYAL NORBERT COLLARD	BEURAING	Ouvrier d'entretien	38 H
6	2826	Athénée royal Dinant-Herbuchenne	DINANT	Ouvrier d'entretien	38 H
6	2965	ATHENEE ROYAL DE JAMBES	JAMBES	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
6	2998	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FELICIEN ROPS	NAMUR	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
6	3006	EAF Namur-Cadets	NAMUR	Ouvrier d'entretien	38 H
6	3034	Ecole fondamentale autonome de Sombreffe-Les 2 Châtaigniers	SOMBREFFE	Ouvrier d'entretien	38 H
6	3062	Ecole fondamentale autonome d'Eghezée	EGHEZEE	Ouvrier d'entretien	38 H
6	3086	Ecole fondamentale d'enseignement spécialisé de la Communauté française "Le Bosquet"	AUVELAIS	Ouvrier d'entretien	38 H
6	5250	Internat autonome pour jeunes filles de la Communauté française - Domaine de Haute-Anhaive	JAMBES	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
6	95027	Haute École Albert Jacquard	NAMUR	Ouvrier d'entretien	38 H (X3)
6	95330	Athénée Royal François Bovesse	NAMUR	Ouvrier d'entretien	38 H (x2)
6	4932	Centre de Dépaysement et de Plein Air de la C.F.	HAN-SUR-LESSE	Ouvrier d'entretien qualifié	38 H
6	2964	Ecole fondamentale autonome de Malonne	MALONNE	Cuisinier	38 H
6	4932	Centre de Dépaysement et de Plein Air de la C.F.	HAN-SUR-LESSE	Cuisinier	38 H
6	10007	Home d'accueil permanent de la Communauté française	CINEY	Cuisinier	38 H
7	2460	ATHENEE ROYAL ARLON	ARLON	Aide-cuisinier	38 H
7	2467	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ETIENNE LENOIR	ARLON	Aide-cuisinier	38 H
7	2506	ATHENEE ROYAL DE BASTOGNE - HOUFFALIZE	BASTOGNE	Aide-cuisinier	38 H (x2)
7	2460	ATHENEE ROYAL ARLON	ARLON	Ouvrier d'entretien	38 H
7	2636	ATHENEE ROYAL DE BOUILLON - PALISEUL	BOUILLON	Ouvrier d'entretien	38 H
7	2665	ATHENEE ROYAL DE NEUFCHATEAU - BERTRIX	NEUFCHATEAU	Ouvrier d'entretien	38 H
7	4963	Centre de Dépaysement et de Plein Air de la C.F.	ETHE	Ouvrier d'entretien	38 H
7	5247	Internat autonome mixte de la Communauté française	LIBRAMONT	Ouvrier d'entretien	38 H
7	85025	Haute École Robert Schuman	LIBRAMONT	Ouvrier d'entretien qualifié	38 H
7	2544	ATHENEE ROYAL VIELSALM - MANHAY	VIELSALM	Cuisinier	38 H
8	1697	ATHENEE ROYAL ROBERT CAMPIN	TOURNAI	Aide-cuisinier	38 H
8	1371	ATHENEE ROYAL D'ENGHIEN	ENGHIEN	Ouvrier d'entretien	38 H
8	95265	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE VAL-ITMA	TOURNAI	Ouvrier d'entretien	38 H
8	1691	Ecole fondamentale d'enseignement spécialisé de la CF	KAIN	Ouvrier d'entretien	38 H
8	5152	Internat autonome de la Communauté française	IRCHONWELZ	Ouvrier d'entretien	38 H
8	3226	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE RENEE JOFFROY	IRCHONWELZ	Ouvrier d'entretien qualifié	38 H

8	9998	Home d'accueil permanent de la Communauté française	LESSINES	Cuisinier	38 H
9	5158	Internat autonome de la Communauté française	LE ROEULX	Aide-cuisinier	38 H
9	1192	ATHENEE ROYAL MONS I	MONS	Ouvrier d'entretien	38 H
9	1264	ATHENEE ROYAL SAINT-GHISLAIN	SAINT-GHISLAIN	Ouvrier d'entretien	38 H
9	1265	LYCEE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE CHARLES PLISNIER	SAINT-GHISLAIN	Ouvrier d'entretien	38 H
9	1365	Institut d'ens. fondam. spécialisé de la CF La Roseraie	BRAINE-LE-COMTE	Ouvrier d'entretien	38 H
9	5158	Internat autonome de la Communauté française	LE ROEULX	Ouvrier d'entretien	38 H
9	1195	EAFC Jean Meunier	JEMAPPES	Ouvrier d'entretien	38 H
9	1246	Etablissement spécialisé primaire et secondaire de la CF	QUAREGNON	Ouvrier d'entretien	38 H
9	55010	Haute École en Hainaut	MONS	Ouvrier d'entretien	38 H
9	5724	Centre technique et pédagogique de la CF de Frameries	FRAMERIES	Ouvrier qualifié	38 H
9	1464	ATHENEE ROYAL JULES BORDET	SOIGNIES	Cuisinier	38 H
10	940	ATHENEE ROYAL ORSINI DEWERPE	JUMET	Aide-cuisinier	38 H
10	1538	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ERQUELINNES	ERQUELINNES	Aide-cuisinier	38 H
10	950	ATHENEE ROYAL YVONNE VIESLET	MARCHIENNE-AU-PONT	Ouvrier d'entretien	38 H
10	1057	ATHENEE ROYAL LOUIS DELATTRE	FONTAINE- L'EVÊQUE	Ouvrier d'entretien	38 H
10	1493	ATHENEE ROYAL SIMONE VEIL	BEAUMONT	Ouvrier d'entretien	38 H
10	1525	ATHENEE ROYAL DE CHIMAY	CHIMAY	Ouvrier d'entretien	38 H
10	5155	Internat autonome de la Communauté française - Mixte	COUVIN	Ouvrier d'entretien	38 H
10	4951	Centre de Dépaysement et de Plein Air de la C.F.	SIVRY-RANCE	Opérateur- technicien	38 H